

Qualcomm dépose plainte contre Nokia auprès de l'ITC

La situation s'envenime entre le Finlandais et l'Américain. Ce dernier vient de déposer une plainte devant la Commission du commerce international, car les tentatives de conciliation à coup de millions de dollars ont toutes échoué.

C'est donc la troisième fois en seulement huit mois, que Nokia et Qualcomm s'affrontent devant la justice. Qualcomm estime que Nokia lui a volé ses brevets sur la technologie GSM (2G) qui est la norme de téléphonie mobile la plus utilisée sur le globe. Au travers de cette plainte, Qualcomm demande au premier fabricant mondial de mobiles de cesser de commercialiser ses produits de technologie GSM. Rien que ça. Mais le groupe finlandais, déclare qu'un accord de licence a été signé entre les deux groupes et refuse de céder à la pression. La bisbille promet d'être longue, et la légendaire pugnacité des avocats américains va jouer en ce sens. Selon *Cerlce Finance*, Qualcomm et Nokia négocient à l'heure actuelle un accord afin de prolonger, ou de remplacer, un accord devant arriver à expiration le 9 avril 2007. « *Ces actions en justice répétées, portant sur des technologies GSM présentes sur le marché depuis de nombreuses années, témoignent des inquiétudes de Qualcomm quant aux actuelles négociations sur la norme 3G UMTS* », estime Nokia. Nokia explique qu'il dispose aujourd'hui de plus de 220 brevets rien que dans la technologie GSM et de beaucoup plus de brevets que Qualcomm dans la norme 3G UMTS, ce qui lui confère « *un très solide positionnement en matière de brevets* ». Affaire à suivre.